



LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse et des
Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

NOTE D'ORGANISATION

CHAMPIONNAT DE BADMINTON

de la LIGUE OUEST

Dimanche 10 mars 2019 - BRUZ (Ille-et-Vilaine)

Annexe 1 : Plan d'accès

1. GÉNÉRALITÉS

Le championnat de badminton de la ligue Ouest de la FCD sera organisé le dimanche 10 mars 2019 par le CELAR-SPORT. Ce championnat (ouvert aux joueurs et joueuses de la ligue) sera sélectif pour le championnat national FCD qui se déroulera du 7 au 9 juin 2019 au Kremlin-Bicêtre (94).

2. ORGANISATION TECHNIQUE

a) Club Organisateur :

CELAR-SPORT – Section badminton

Responsable :

Mr DAVENEL Franck – Courriel : badminton@celarsport.fr

b) Conseiller technique badminton ligue :

Adrien CAPAINE - Courriel : adrien.capaine@gmail.com - Téléphone : 06 06 49 65 27

c) Règlement général :

Cette compétition est ouverte à tous les clubs de la ligue Ouest de la FCD. L'appartenance à une section badminton n'est pas obligatoire. Chaque club peut engager autant d'adhérents qu'il le souhaite. Le règlement de ce championnat est celui du règlement particulier saison 2018-2019 du championnat national FCD de badminton.

Les quotas de base pour les sélections nationales par ligue sont définis aux nombres de 24 par catégorie.

La ligue proposera éventuellement une liste de joueurs en attente qui pourront être sollicités pour participer aux phases nationales en cas de désistement d'un joueur mieux positionné dans le classement.

d) Tableaux ouverts pour le championnat ligue :

TABLEAUX SIMPLE SENIOR (1979 à 2001)

Catégories	Abréviations	Nb de qualifié(s) par ligue
Senior homme N1 à N3	SH 1	1
Senior homme R4 à R6	SH 2	1
Senior homme D7 à D9	SH 3	3
Senior homme P1 a NC	SH 4	2
Senior dame N1 a N3	SD 1	1
Senior dame R4 à R6	SD 2	1
Senior dame D7 à D9	SD 3	3
Senior dame P1 à NC	SD 4	2

Total Catégorie Sénior 14

TABLEAUX SIMPLE VÉTÉRAN (1978 et avant)

Catégories	Abréviations	Nb de qualifié(s) par ligue
Vétéran homme 2 (1974-1978)	VH 1	1
Vétéran homme 3 (1969-1973)	VH 2	1
Vétéran homme 4 (1964-1968)	VH 3	3
Vétéran homme 5+ (1963 et avant)	VH 4	2
Vétéran dame 2 (1974-1978)	VD 1	1
Vétéran dame 3 (1969-1973)	VD 2	1
Vétéran dame 4 (1964-1968)	VD 3	3
Vétéran dame 5+ (1963 et avant)	VD 4	2

Total Catégorie Vétéran 10

TABLEAUX DOUBLE HOMME

Catégories	Abréviations	Nb de qualifié(s) par ligue
Toutes catégories	DH	12

Total Catégorie Double Homme 12

TABLEAUX DOUBLE DAME

Catégories	Abréviations	Nb de qualifié(s) par ligue
Toutes catégories	DD	12

Total Catégorie Double Dame 12

TABLEAUX DOUBLE MIXTE

Catégories	Abréviations	Nb de qualifié(s) par ligue
Toutes catégories	DH	24

Total Catégorie Double Mixte 24

Attention : Les joueurs (-euses) né(es) entre 1978 et 1982 ont le choix de la catégorie, entre Senior ou Vétéran 1 pour les sélections de ligue, mais ne peuvent plus changer de catégorie pour le tableau de simple de la finale nationale.

Il y aura un tableau par catégorie. Cependant, l'organisateur se réserve la possibilité de fusionner des tableaux en fonction du nombre de participants inscrits sans remettre en cause la qualification des joueurs concernés.

Les joueurs des tableaux doubles devront nécessairement constituer des paires qui resteront inchangées pour la durée du tournoi. Les joueurs sélectionnés pour les phases nationales pourront par la suite former de nouvelles combinaisons avant la date d'envoi des joueurs constituant la délégation ligue Ouest pour les phases nationales.

Volants :

- Les tableaux de simples sélectifs pour le championnat national se joueront en volants plumes (BABOLAT 3 ou équivalent homologué FFBad)).
- Les tableaux de doubles se joueront en volants plastiques (YONEX MAVIS 500 ou équivalent).

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

a) Accueil :

La salle sera ouverte aux participants le Dimanche 10 mars 2019 à partir de 8h00 à la salle ARENA de l'Archipel, 2 Boulevard du Commandant Cousteau, 35890 Laillé.
Début de la compétition : 8h45.

b) Restauration :

Une restauration est prévue pour tous sur le site sous la forme d'un traiteur / stand galettes et crêpes pour le midi uniquement. Des bouteilles d'eau seront mises à disposition des joueurs au cours de la journée.

c) Hébergement :

Les participants désirant être logés pour la nuit du samedi sont invités à réserver un hébergement payant à la charge du demandeur.

Suite à votre inscription sur SYGEMA, si vous rejoignez le site de compétition la veille, veuillez exprimer par mail votre besoin en hébergement **au plus tard le 28/02/2018**, auprès de l'organisateur : adrien.capaine@gmail.com

d) Arbitrage :

L'arbitrage suivra les règles établies par la Fédération Française de Badminton d'auto-arbitrage, sous la responsabilité de l'organisateur.

e) Tenue :

Tenue de jeu : pour le haut, épaules couvertes et pour le bas short ou jupe. Pour la préservation du revêtement du sol technique et amortissant, il est demandé aux participants de n'utiliser que des chaussures de sport semelles, adaptées à un usage en salle intérieur. Pour le public, les chaussures de ville à talon seront exclues.

f) Récompenses :

La remise des récompenses aura lieu à l'issue de la compétition. Une médaille sera remise aux trois premiers de chaque catégorie.

g) Santé :

Le soutien santé de la manifestation sera assuré et organisé, conformément au règlement médical de la FCD afin que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé doit répondre aux conditions préconisées par :

- la réglementation de la fédération délégataire ;
- la réglementation de droit public ;
- l'autorité d'accueil ;
- le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

a) Licences et documents :

Chaque joueur devra être en possession de sa licence FCD 2018-2019 pour la compétition. Tout manquement à cette disposition ne permettra pas la participation de ce joueur à la compétition. La licence FFBAD n'est pas obligatoire pour participer au championnat. Le joueur intégrera alors la catégorie NC.

b) Engagement :

Les engagements se feront exclusivement à l'aide de SYGEMA avant le **vendredi 1 mars 2019** terme de rigueur. Frais de participation : **5€ par joueur**.

Les clubs utiliseront cette nouvelle application pour inscrire leurs joueurs : bien penser à indiquer les noms et prénoms des partenaires de double. Pour cela, ils doivent prendre contact avec le secrétariat de leur club.

Attention : L'inscription se faisant par SYGEMA, les clubs ne devront pas faire parvenir les chèques de participation à la ligue. Une facture correspondant aux nombres de joueurs et accompagnateurs sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

c) Financement :

Les frais d'organisation seront pris en charge par la ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

d) Assurances :

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat, y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le registre de sorties des véhicules du club).

e) Fiche bilan et compte-rendu :

La fiche bilan des activités sera adressée aux différents destinataires par le CTS.

Le représentant de la ligue Ouest adressera un compte rendu succinct de la manifestation au secrétariat de la ligue. En l'absence de celui-ci, le CTS effectuera le CR.

f) Droit d'image :

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la rencontre de badminton et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la charte du développement durable de la FCD, l'objectif est de développer les « bonnes pratiques » d'où l'obligation de :

- favoriser l'utilisation des transports collectifs ou le covoiturage ;
- lutter contre la pollution sonore et visuelle lors des manifestations ;
- nettoyer et rendre propres les sites en organisant la collecte des déchets ;
- promouvoir une gestion moderne et nouvelle des déchets produits.

Gérard HAUSE

Vice-président de la ligue Ouest FCD

En charge du pôle activités

Destinataires (par courriel)

- Président de la ligue Ouest
- Membre du comité directeur LO
- Présidents des clubs LO/FCD
- Conseiller technique sportif badminton de la ligue



ANNEXE 1 : PLAN D'ACCÈS

SALLE L'ARCHIPEL, LAILLÉ : SUD-RENNES

[2 Boulevard du Commandant Cousteau, 35890 Laillé](#)



Accès depuis la N137, entre Rennes et Nantes, sortie D41

Une fois sur la D41 en direction de Laillé, il suffit de suivre la route jusqu'au **rond-point** que l'on rencontre une fois dans la ville. Dès lors, **continuer en face** jusqu'au **stop** où il faudra **prendre à droite**. Continuer ensuite tout droit jusqu'à un **second rond-point**. **Prendre la première à droite** et après quelques instant, la salle sera sur votre droite.

